



**ACADEMIE
INTERNATIONALE DE
DANSE DE BIARRITZ**

**BULLETIN D'INSCRIPTION
REGISTRATION FORM**

(à remplir en totalité recto/verso)
(please fill out both sides of the form)

Dossier à envoyer à / Form to be sent to :
Anne Londaitz 11 rue de la Tour 64500 Ciboure FRANCE
Tél. + 33 (0)6 50 10 16 06
contact@biarritz-academie-danse.com / www.biarritz-academie-danse.com

Nom du stagiaire Course participant's name
Prénom First name
Adresse Address
CP Ville City Pays Country
Date de naissance Date of birth Tel.
Portable des parents Parents' mobile phone
Email
Ecole de danse fréquentée Dance school attended

A partir de 10 ans et ayant 4 ans de danse minimum. From 10 years old with 4 years ballet training minimum

TARIF ACADEMIE (cocher les cases correspondantes) COURSE FEE (tick only the relevant option)

	POUR TOUS ALL	GRANDES ÉCOLES + EUROCITÉ PROFESSIONNALS SCHOOLS ⁽¹⁾	PROFESSIONNELS PROFESSIONALS ⁽²⁾
CARTE 6 COURS 6 CLASSES CARD	<input type="checkbox"/> 190€	<input type="checkbox"/> 165€	<input type="checkbox"/> 150€
CARTE 12 COURS 12 CLASSES CARD	<input type="checkbox"/> 335€	<input type="checkbox"/> 275€	<input type="checkbox"/> 230€
CARTE 18 COURS 18 CLASSES CARD	<input type="checkbox"/> 400€	<input type="checkbox"/> 335€	<input type="checkbox"/> 260€
CARTE ILLIMITÉE UNLIMITED CARD	<input type="checkbox"/> 450€	<input type="checkbox"/> 360€	<input type="checkbox"/> 280€
CARTE AUDITEUR SPECTATOR		<input type="checkbox"/> 30€ la semaine the week	

AUCUNE RÉDUCTION NE SERA ACCORDÉE SANS JUSTIFICATIF
AUCUN REMBOURSEMENT NI RÉDUCTION NE SERA ACCORDÉ SUR LES FORFAITS CHOISIS
NO DISCOUNT WILL BE GRANTED WITHOUT RELEVANT DOCUMENTATION
NO REFUND OR DISCOUNT WILL BE MADE ON THE SELECTED CARD

Chèque à l'ordre de Ballet Biarritz

(1) Pour les élèves de l'École de l'Opéra de Paris, des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Paris et Lyon, de l'École Nationale Supérieure de Marseille, de l'Eurocité (Bayonne, Anglet, Biarritz, Donostia) et les Grandes Écoles Supérieures Internationales.

(2) Pour les danseurs professionnels, ce tarif sera appliqué uniquement sur présentation du contrat émanant d'une compagnie (justificatif à fournir dès l'inscription). Les professeurs de danse ne sont pas concernés par ce tarif (conditions particulières sur demande).

(1) Only for students coming from the Paris Opera Ballet School, the Conservatoires Nationaux Supérieurs of Paris and Lyon, the Ecole Supérieure de Marseille and prestigious international ballet schools.

(2) Only for professional dancers, upon presentation of a copy of a current contract with a Dance Company. Fees do not apply to dance teachers.

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À CE BULLETIN :
ATTACH TO THIS ENTRY FORM :**

Pour les étrangers, pas de chèques, 50€ d'arrhes par virement bancaire ou mandat (frais de banque à votre charge), le solde en espèces à l'arrivée. Pas de carte visa.

No cheque will be accepted from foreigners
50€ deposit by wire transfer or money order (bank charges borne by the payer). The balance due will be paid in cash upon arrival. Visa cards are not accepted.

- 2 photos d'identité récentes du stagiaire
- 2 recent passport photos of the participant
- 2 timbres au tarif en vigueur
- French residents only: 2 standard mail stamps
- 2 chèques :
 - 1) 50€ d'arrhes (encaissement immédiat)
 - 2) le solde à l'ordre de BALLETT BIARRITZ (avant le 30 juin 2019 before the 30 June)
- ou l'ordre de virement or the transfer order

Société Générale
2 avenue du 11 novembre 64103 Bayonne - France
RIB : 30003 00260 00037287576 26
IBAN : FR76 3000 3002 6000 0372 8757 626
code BIC : SOGEFRPP

Les organisateurs se réservent le droit de rediriger un stagiaire dans un niveau mieux adapté.
The organisers reserve the right to change an intern to a more suitable level.

**À REMPLIR IMPÉRATIVEMENT (merci de cocher uniquement les cours que vous pensez prendre)
MANDATORY FIELDS (please tick only the box corresponding to the classes you want to take)**

CLASSIQUE

- Élémentaire 10/12 ans
- Moyen 12/14 ans
- Moyen-Fort 12/14 ans
- Avancé +14 ans
- Supérieur
- Répertoire (réservé au niveau supérieur)
- Adage (réservé au niveau supérieur)
- Cours garçons Avancé Supérieur +14 ans
- Pointes : Moyen-Fort-Avancé

BARRE À TERRE

- Élémentaire 10/12 ans
- Moyen +12 ans
- Supérieur

ADULTES

- Barre à terre + Classique

ATELIERS WORKSHOPS

- Atelier Malandain (Junior + de 13 ans)
- Atelier Malandain (supérieur)
- Atelier Duato (supérieur)

DÉCHARGE ACADÉMIE

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....
déclare avoir pris connaissance du règlement de l'Académie et en approuver les textes. J'autorise les responsables de l'Académie à effectuer, si nécessaire, les soins de première urgence et je m'engage à rembourser tous les frais occasionnés.

Fait à le
Signature, précédée de la mention «Lu et approuvé»

Les parents (pour les mineurs),

Le stagiaire,

AUTHORISATION FORM

I, the undersigned (Name).....(First Name).....

Here by declare that I have read and accepted the rules of the summer dance course. I authorise the course staff to provide first aid and emergency care if deemed necessary and agree to reimburse all related costs.

Place :..... Date :.....

Signature (preceded by the words «Read and approved»)

Parents (minor only),

Trainee,



1. L'Académie est un état d'esprit : exigence de qualité, volonté d'apprendre et de progresser, attention aux autres, respect des différences, dialogue ouvert.
2. Cet état d'esprit nécessite le respect de règles simples.
3. Ce règlement intérieur est remis à chaque stagiaire avec la fiche d'inscription. L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur et n'est complète qu'après signature de la cession du droit à l'image et la remise du certificat médical d'aptitude.
4. L'Académie est placée sous la direction artistique de Madame Hélène Gillet et sous la responsabilité juridique du Ballet Biarritz – les organisateurs. Elle est destinée aux professionnels, aux amateurs (minimum deux années de pratique) et aux futurs professionnels.
5. Les organisateurs s'assurent que les obligations juridiques sont respectées tant en ce qui concerne la compétence des professeurs et intervenants que la qualité des locaux.
6. L'inscription est définitive après versement des arrhes. Ces arrhes ne sont pas remboursables. L'accès aux salles n'est possible qu'après complet paiement et remise d'une carte de cours nominative avec photo, que le stagiaire doit toujours avoir sur lui. Toute session commencée est due intégralement.
7. L'inscription validée donne droit à un tarif préférentiel pour les représentations du Malandain Ballet Biarritz pendant la période de l'Académie.
8. Les stagiaires des niveaux supérieurs peuvent participer à la soirée de présentation donnée à la Gare du Midi ; les répétitions et séances de mise en place sont impératives.
9. Pendant les cours, pour le respect du travail de chacun,
 - L'accès aux studios est exclusivement réservé aux élèves et professeurs, et auditeurs en nombre limité et munis de leur carte, auxquels il est demandé d'être le plus silencieux possible.
 - Les prises de films, photos et enregistrements sont strictement interdites, sauf par le photographe autorisé par les organisateurs.
 - Tout portable ou tablette doit être complètement éteint lors de l'accès dans la salle et pendant toute la durée du cours.
10. En dehors des cours, l'organisation n'est pas responsable des stagiaires mineurs.
11. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.
12. La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toute personne, stagiaire ou accompagnateur, tant au cours des leçons, rencontres, animations, qu'au cours des déplacements occasionnés par l'Académie, ou à l'hébergement.
13. Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes modifications – horaires, lieux, intervenants – sans que ces modifications ne justifient le remboursement des sommes versées. Par contre en cas d'annulation décidée par les organisateurs, les sommes versées sont intégralement remboursées.
14. Pour assurer une meilleure fluidité des cours, les effectifs seront limités dans chaque salle. Les organisateurs peuvent être amenés à diriger certains élèves en surnombre vers d'autres cours de même niveau, ceci afin de leur garantir une bonne qualité d'enseignement.
15. Les organisateurs se réservent le droit de rediriger les stagiaires dans un niveau mieux adapté.
16. Les stagiaires s'engagent à prendre connaissance des consignes de sécurité, ainsi que des consignes particulières qui en résultent.
17. Les organisateurs se réservent la possibilité, à titre gracieux et sans contrepartie d'utiliser l'image des stagiaires inscrits à des fins de communication et de publicité exclusivement dans l'intérêt de l'académie, sur tout support.
18. Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte de l'Académie, dans les locaux et dans le parc. Les animaux y sont interdits.
19. Tout manquement au présent règlement ou aux règles de politesse élémentaire, tout comportement jugé incorrect à l'intérieur et aux abords des locaux pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.
20. **Toute personne inscrite certifiée être médicalement autorisée à la pratique de la danse et avoir souscrit une assurance de responsabilité civile.**



1. The Academy comprises a set of values that can be summarised in a few words: high quality standard, willingness to learn and to progress, respect, tolerance and open dialogue.
2. To respect these values, the participants shall follow simple rules.
3. Each participant receives a statement that explains these rules and regulations with one's registration form. The registration to the course implies its acceptance and can only be completed after the signature of the course contract, image right release agreement and proof of medical clearance.
4. The Academy is placed under the artistic direction of Madame H el ene Gillet and the liability of Ballet Biarritz – the course organisers. The course is designed for professionals, amateurs (with at least two years of Ballet practice) and future professionals.
5. The course organisers shall guarantee that legal obligations are met to ensure high standards of teaching on behalf of the teachers and the contributors as well as to provide appropriate premises.
6. The registration is complete when the deposit is paid. The deposit is non-refundable. Access to the classrooms will only be granted once the payment has been cleared and the participants have been given an ID card which shall be carried at all times. Once started, the course shall be fully paid.
7. A validated registration gives entitlement to a preferential rate for the Malandain Ballet Biarritz performances given during the period of the Academy course.
8. Senior course takers can take part in the presentation evening performance at the Gare du Midi. Studio and dress rehearsals are compulsory.
9. To respect everyone's work during the lessons:
 - Access to the studios is strictly limited to the students, the teachers and a controlled amount of spectators carrying an access card. Spectators are to observe silence.
 - The use of cameras and recording equipment is strictly forbidden, except for photographers authorised by the course organisers.
 - Mobile phones and tablets must be switched off when entering the studio and throughout the duration of the lesson.
10. The course organisers are not responsible for the supervision of minor participants outside of the teaching hours.
11. The course organisers are not liable for theft.
12. The course organisers are not liable for any physical injury or property damage caused or sustained by any participant or accompanying adult during the lessons, meetings, activities, occasional field trips organised by the Academy or within the accommodation.
13. The course organisers reserve the right to make changes to the course - schedules, places, contributors - without entitlement to any refund. In case of cancellation on the part of the organisers, the sums paid shall be fully reimbursed.
14. A restricted amount of participants will be allowed in each studio, so as to ensure that lessons are conducted properly. Depending on the amount of participants for each class, the course organisers may orientate students to other classes of the same level in order to maintain high standards of teaching.
15. The organisers reserve the right to change an intern to a more suitable level.
16. The participants agree to respect the safety instructions and their underlying policies.
17. The course organisers reserve the right to use, free of charge and without consideration, the image of the participants on any medium whatsoever for communication and marketing purposes in the interest of the Academy.
18. Smoking is strictly forbidden within the Academy premises, in the rooms and in the park. Pets are forbidden within the premises.
19. Any violation of these rules or disregard to elementary rules of politeness as well as any behaviour deemed unacceptable inside or around the premises could result in temporary or complete exclusion. No refund shall be made in case of exclusion of the participant from the course.
20. **Any person who is enrolled certifies that they have a doctor's permission to participate in dance and have civil liability insurance coverage.**